**Compte-rendu de la réunion du samedi 27 août 2022**

Début de la réunion : 10h00

Présents : 6 personnes => Delonca Lionel / Pelletier Cécilia / Jardi Jérôme / Loret Julien / Maillol Xavier / Herrero franck

**Premier point : le forum des associations / inscriptions et réinscriptions**

Il aura lieu le **samedi 3 septembre de 9h à 12h** dans la cour de la bibliothèque municipale de St Paul de Fenouillet. Un stand pour le TC St Paulais sera installé. Réinscriptions ce jour pour les anciens adhérents qui souhaiteront renouveler leur licence et inscriptions pour les nouveaux.

Parallèlement aura lieu une matinée portes ouvertes **ce même jour et aux mêmes horaires** sur les courts de tennis avec David.

Cette année le montant de la licence sera de **70 euros** pour les adultes et de **40 euros** pour les enfants. Le montant des cours de l’école de tennis sera de **50 euros par trimestre**.

Lors de l’inscription, **il faudra fournir l’intégralité des chèques qui seront débités à chaque trimestre**.

Une raquette sera offerte par le comité des PO à tous les enfants nouvellement licenciés de 5 à 10 ans.

Les cours de l’école de tennis auront lieu tous les mercredis de 14h à 21h avec différents groupes selon l’âge et le niveau. **Le premier cours aura lieu le mercredi 14 septembre**.

**Pour les joueurs et joueuses souhaitant participer aux championnats par équipe, le paiement de la licence doit être impérativement fait avant le 8 septembre dernier délai** afin de pouvoir participer à la coupe et la super coupe du Roussillon.

**Deuxième point : la paëlla organisée le 13 juillet**

Belle réussite de cette manifestation qui a permis au club de récolter **3500 euros** de recettes. Cela permet donc au club de finir cette année tennistique avec un budget équilibré.

**Troisième point : Tournoi open homologué**

Le club va demander au comité la possibilité de faire le tournoi plus tard soit du **21 mai au 4 juin** afin d’espérer davantage de participants surtout chez les femmes. Il s’est posé aussi la question d’ouvrir ce tournoi aux 2ème série. De plus, il a été évoqué la possibilité d’organiser des doubles mixtes sur une journée, le lundi 29 mai. Enfin il a été discuté d’une réorganisation des tableaux pour les NC et 4ème série avec la mise en place de poules pour donner la possibilité de faire davantage de matches.

Le montant de l’inscription sera de **16 euros** avec un tarif à **10 euros** pour les membres du club et du groupement.

**Quatrième point : le challenge Brosseau**

Ouvert uniquement aux licenciés du club, c’est le tournoi interne qui a lieu tout au long de l’année avec des poules puis des phases finales en juin. **Le montant de l’inscription est de 10 euros**.

Il a été évoqué le fait d’homologuer ce tournoi, en particulier pour les phases finales.

Il a été abordé la volonté de créer un challenge femmes à condition qu’il y ait un minimum de participantes. Le nom de ce challenge n’a pas encore été décidé.

Il est regrettable que, comme chaque année, des joueurs qui se sont inscrits ne font pas le nombre de matches demandés (voire n’en font même aucun) alors qu’il y a toute l’année pour les faire.

**Cinquième point : Assemblée générale**

L’assemblée générale aura lieu **le lundi 19 septembre à 18h00** au club house. Tous les licenciés sont convoqués. Un des ordres du jour sera le renouvellement du bureau.

**Sixième point : Questions et remarques diverses**

Il a été abordé les abus concernant les achats de bières aux frais du club. Il a été décidé que désormais, le club ne financerait les bières que lors des rencontres par équipe pour les joueurs uniquement. Pour les personnes extérieures, les bières seront vendues 1 euro.

De même, les capitaines devront faire attention aux dépenses lors des rencontres par équipe pour l’achat des boissons, pains, charcuterie etc... Un ordre de 20 à 30 euros est raisonnable.

Fin de la réunion : 11h30